

Édito

La mission Environnement-Société a été créée en 1997. La ME&S a dix ans. Cette « unité d'activités scientifiques diverses », selon la jolie taxonomie administrative du moment, a pris la suite de la Délégation permanente à l'environnement (DPEnv., 1993-1997) qui elle-même s'inscrivait dans le prolongement de la cellule Environnement (CE, 1986-1993). La filiation est si forte que certains d'entre vous nous dénomment encore maintenant « La Cellule ».



Toujours « du côté de la Direction générale » sans en être et à jamais légères et autonomes, ces structures ont chacune correspondu à des étapes de l'assimilation de la question environnementale par l'INRA et à des stades différents, heureusement progressifs, d'acceptabilité et de légitimité de son intérêt scientifique ou institutionnel¹ pour l'organisme, ses équipes, ses tutelles et ses réseaux.

Leurs périmètres de compétence respectifs, situés en amont de la recherche *stricto sensu*, ont évolué proportionnellement : la Cellule avait à s'occuper principalement du développement d'une culture interne, des relations avec le monde de l'environnement et de l'information du public, à l'exclusion formelle (évidemment, accompagnée d'une incitation secrète à la transgression à nos risques et périls) de toute affaire scientifique. La DPEnv. fut autorisée à traiter d'enjeux scientifiques précurseurs et ce ne fut pas sans susciter quelques résistances. Avec la ME&S, la consigne d'une posture critique et indépendante par rapport aux activités de l'institut compléta le mandat. L'utilité d'un « service de contre-pied », pour irritant qu'il soit parfois ressenti, ne s'est depuis lors pas démenti.

1. Cf. P. Legrand, 2004. *Dix-huit ans de cellule et cinquante Courriers. Premiers aveux. In Les 50 premiers numéros, 1986 – 2004*, cédérom, écrans 3- 4 et, par exemple, « En ces temps effarants mais pas si lointains, ici ou ailleurs, l'environnement n'était souvent considéré que comme un épiphénomène passager, une passade de l'ordre du psychodrame (« L'environnement ? Ça se traite à coup de psychosociologie et de médias ! », « Une cellule Environnement ? Pour quoi faire ?... », affirmait, sans rire et en 1990, le président [de l'INRA] du moment) et un amusement de neurones vétilleux, incapable d'offrir des perspectives réellement neuves à la Science (économique, évidemment) ». Publié pour mémoire et sur support papier dans ce numéro 54, p.109.

Depuis dix ans, les enjeux généraux de l'environnement ainsi que la façon dont l'INRA les intègre et les traite scientifiquement, structurellement et stratégiquement ont encore évolué.

La ME&S a accompagné ces évolutions en élargissant, parfois par franche anticipation², son champ d'exploration aux domaines connexes à l'environnement qui se sont imposés depuis la Conférence de Rio de Janeiro, en 1992 : le développement durable et la gouvernance.

Mis à part quelques réflexions théoriques ou exploratoires toujours nécessaires en fronts pionniers (l'objet environnemental³, l'agriculture urbaine, les recherches pour le développement durable, les signaux faibles, la formation des crises sanitaires – H5N1, maladie de Chagas...), elle a, par exemple, ouvert des chantiers sur l'axe alimentation-consommation-environnement, sur les conditions de la mise en débat public des orientations et programmes de recherche, sur la question des gaz à effet de serre liés aux activités de recherche, sur la gestion de la biodiversité vue par les industriels des secteurs de l'eau et des granulats, et sur les dispositifs inhabituels de coopération pour la gestion opérationnelle des territoires à dominante rurale. Tout cela transparait aussi dans *Le Courrier*.

Elle a parallèlement réduit son investissement à une veille allégée mais sceptique dans les secteurs de compétence de l'Institut dont l'environnement fait maintenant partie intégrante (comme, principalement, le secteur Environnement, écosystèmes cultivés et naturels (dit Éconat), certains pans du secteur Plantes et produits du végétal (*alias* PPV), le domaine des sciences pour l'action et le développement, celui des relations institutionnelles avec la part chargée de l'écologie et de l'environnement de l'actuel ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durable (MEDAD), celui de nos coopérations exploratoires avec des partenaires associatifs du champ de l'environnement...) ou sur des fronts de crises en extinction (vache folle, par exemple), largement stabilisés ou durablement chaotiques (les plantes génétiquement modifiées, par exemple).

Durant ces dix ans, le capital social de la ME&S s'est enrichi tant par le biais des publications, et notamment du *Courrier de l'environnement de l'INRA*, qu'au travers de coopérations avec des équipes scientifiques ou avec des acteurs sociaux, institutionnels ou industriels. Le fichier du *Courrier*, essentiellement nominatif, mis à jour mensuellement et évidemment déclaré à la CNIL, rassemble plus de 14 000 destinataires qui sont autant de correspondants et, pour beaucoup, de relais.

Depuis 2002, et la Conférence de Johannesburg, la confirmation et l'amplification des enjeux environnementaux, le débat généralisé qui s'est imposé sur certains aspects massifs des risques associés, le renforcement des interrogations sur les options qui s'offrent aux agricultures et les objectifs contenus dans le contrat d'objectif de l'INRA confirment les enjeux de références de la ME&S.

Mais l'évolution des acteurs impliqués dans le débat sur l'agriculture, l'espace rural et les territoires et de leurs questionnements, l'inégal développement persistant de la prise en compte, sectorielle et plus encore transversale, de l'environnement au sein de l'Institut (notamment du côté du secteur Animaux et produits animaux...), ses modifications structurales récentes (transformation des modes de direction et de management, redistribution de la définition et du pilotage des enjeux scientifiques, projets de coopération et d'ouverture, etc.) et des évolutions, plus modestes, de la ME&S (en termes de personnel, notamment, et donc des compétences disponibles aujourd'hui et demain) conduisent à envisager une troisième mutation...

Deux grandes familles d'options s'offrent : les prolongations courtes et froides ou le bain de jouvence.

2. Une simple relecture des sommaires du *Courrier de l'environnement*, créé en 1986 et coproduit intégré de toutes les activités de la Cellule comme de la ME&S, le confirmera.

3. Cf. P. Legrand, 2001. Des objets environnementaux à l'INRA et en général. *La Lettre Chemin faisant*, Association pour la pensée complexe, n° 39, pp. 17-18. <http://www.mcxapc.org/docs/interlettre/39.pdf>

D'un premier côté, il y a celles de la retraite calme et en bon ordre, du bilan pétri du sens du devoir accompli, de l'aspiration au repos, peut-être bien mérité, et de l'envie de la lecture calme et de l'écriture sereine en fond de laboratoire, au désert, à l'écart ; la ME&S virerait alors à la chapelle votive ou au mémorial, voire à la verte prairie pour chevaux de mine remontés du fond mais épuisés. C'est d'ailleurs le propre d'une mission que de se dissoudre une fois l'objectif atteint.

D'un second côté, il y a celles du renouvellement de l'aventure, de la relance des paris et des jeux, et de l'exploration de nouveaux fronts pionniers. Elles vont, bien sûr, de pair avec un certain « renouvellement des cadres », tant la retraite chatouille le vieux missionnaire.

Évidemment, ce sont les secondes qui, dans la situation actuelle, tentent et la ME&S et la direction de l'institut. Ce sont aussi celles qui offrent le plus matière à discussion et, quel que soit l'avenir de la ME&S ou de l'institut, les plus prometteuses et les plus excitantes. C'est donc celles que nous avons les plus explorées.

Dans cette hypothèse et toujours aux confins des champs de l'INRA, à quoi ressemblerait donc la nouvelle ME&S des dix ans à venir ?

Elle devrait d'abord poursuivre l'extension de la problématique générale du service (« l'extension du domaine de la lutte », pourrait-on dire !) vers les questions posées à la recherche de l'institut par le développement durable et de ses différentes dimensions, tout en maintenant la pression sur l'enjeu de l'environnement, par des interventions ciblées pour les secteurs où l'intégration de l'environnement est acquise, ou par des interventions plus lourdes pour engager cette intégration dans les champs encore retardataires et en passe d'être méchamment rattrapés par l'histoire.

Ensuite, elle aurait à préparer méthodiquement l'intégration des impératifs de gouvernance et d'association de la « société civile » aux enjeux d'amont, aux programmes et dans les modalités de la recherche de l'institut. Ceci sous-entend notamment le suivi, l'adaptation, l'expérimentation et l'évaluation de procédures de concertation, particulièrement de type « débat public », sur des finalités comme, par exemple, le clonage ou des domaines comme la génomique... Il s'agira aussi de diffuser cette culture à la française du débat de société, ses méthodes, ses expériences et des savoir-faire correspondants, et d'y former les collègues. Entre la participation à la Commission nationale du débat public (1997-2007), au débat public Iter en Provence (2005-2006) et à celui sur le projet d'autoroute Grenoble-Sisteron (2005), la ME&S concentre déjà une expérience rare à l'institut, enrichie par celle des chercheurs de son réseau qu'elle a amenés à participer à d'autres débats.

Le troisième front pionnier serait le développement, plus intensif que précédemment, de l'analyse d'ensembles anomaux⁴ d'enjeux, d'acteurs, de situations et de questionnements susceptibles d'offrir à l'INRA de nouvelles problématiques et de nouveaux contextes d'intervention. L'ouverture de coopérations avec les directions départementales de l'Équipement⁵ est, si l'on peut dire, l'avatar le plus récent de ce projet.

Enfin, il s'agirait de développer encore plus systématiquement les postures critiques face aux activités de l'institut. Autonomie de pensée, de parole et d'action, acquise officiellement depuis 1997, n'est pas une licence folle mais bien une obligation structurelle. Qu'une administration, sentant la nécessité d'une force de rappel interne, encourage l'un de ses services à ne pas épouser aveuglément ses causes et ses certitudes est rare, donc précieux.

4. Anomal, ale, aux, adj. – 1174 ; bas lat. *anomalus*, du gr. *omalos* « pareil ». DIDACT. Aberrant, hors de l'ordinaire. Maladie anormale, qui n'évolue pas comme les autres du même genre. — GRAMM. Se dit d'une forme ou d'une construction qui présente un caractère aberrant par rapport à un type ou une règle (sans être incorrecte ou anormale). ⇒ irrégulier ; anomalie. CONTR. Régulier.

5. Cf. p. 101 de ce numéro.

Ces quatre cibles, qui laissent de quoi saisir des opportunités, sont autant de dimensions pour l'évaluation des résultats de nos activités, donc de notre utilité. Et l'évaluation, par les temps qui courent...

Tout cela irait de pair avec une réorientation des principales coopérations, internes à l'INRA et de longue durée, vers les niveaux et unités opérationnels de la recherche et de son orientation, et avec l'adaptation du réseau, des contacts et des coopérations extérieures qui font la richesse de la ME&S.

Côté méthodes et moyens, on envisage, d'une part, l'approfondissement d'activités, de modes de collaboration et de réunions sur des formats expérimentaux critiques ou anticipatifs (à titre d'exemple : notes de conjectures, pince- et brouille-neurones, ateliers de lecture en laboratoire, « patapropective », etc.) et, d'autre part, la poursuite de l'évolution du *Courrier de l'environnement de l'INRA* et des publications associées, papier ou web, en accentuant la pertinence, la clarté et l'ouverture au débat, en y augmentant la présence de signatures du service, et en élargissant le lectorat vers de nouvelles cibles, tout en préservant évidemment les caractéristiques qui en font l'efficacité et l'originalité.

Tout cela tombe même bien ! Il est, en effet, dans la nature même d'un tel service de s'inscrire dans le contrat d'objectifs de l'institut 2006-2009⁶, pour y trouver des repères généraux et lointains mais toujours très utiles pour le service aux confins.

Nos activités revisitées renverraient à la plupart des objectifs prioritaires et, notamment parmi ces 10 objectifs, au chapitre « Que va faire l'INRA ? » aux objectifs :

- 1. Ancrer l'INRA dans sa mission d'établissement de recherche finalisée (« Méthodes plus systématiques de consultation des partenaires ; prospective des questions stratégiques et de long terme », nouvelles questions et veille stratégique notamment appliquée au domaine du partenariat avec les entreprises, discussion des synthèses d'expertise avec les parties prenantes au débat public.) ;
- 2. Mobiliser les compétences de l'INRA autour de ses priorités scientifiques (les enjeux du développement durable irriguent les six axes stratégiques de l'institut ; et avec, par exemple, des ouvertures sur une diagonale alimentation/consommateur/développement durable – interface des secteurs Econat/Nutrition Humaine et Sécurité Alimentaire) ;
- 3. Renforcer le partenariat socio-économique de l'INRA et la mise au point d'innovations (« Une logique de construction partagée de ses objets de recherche et d'insertion dans des réseaux de coopération », « élaboration partagée de questions de recherche », « soutien aux collectivités locales »...) ;

et, au chapitre « Comment l'INRA va-t-il le faire ? », à l'objectif :

- 9 : Développer les cadres d'un dialogue renouvelé entre la science et la société et ainsi renforcer la notoriété, améliorer l'image de l'institut⁷.

Pour marquer ces transformations, nous imaginons même changer de nom ! Et, au fond, c'est encore le plus compliqué !

On a bien pensé, entre autres, à Mission exploratoire Recherche-Développement Environnement, mais ça manquait d'élégance, ou à Mission Sciences/Société pour un Développement Durable (MiS/SDD), mais ça renvoie un peu trop à « missed in action » ou à la future élection d'une Miss Développement Durable (à quand, après Les Lauriers de l'INRA, une miss sciences et Développement durable ?) ou,

6. Cf. http://www.inra.fr/l_institut/l_inra_en_bref/

l_essentiel_en_documents/prospective_pilotage_et_programmation_de_la_recherche

7. À ce chapitre, cette évolution s'inscrirait aussi dans l'objectif 10 : Moderniser la gestion et simplifier l'administration de la recherche. (...) « Une cartographie exhaustive des activités d'appui à la recherche pour identifier la totalité des compétences mobilisées dans l'institut (...) ». « (...), une évolution de l'organisation de certaines composantes de l'institut sera expérimentée afin de mieux répondre aux besoins de la recherche. » (...)

encore, à MaR/S, Mission d'alerte Recherche/Société & Développement Durable, qui nous tentait bien mais, cette fois-ci, Alerte fricote de trop près avec Alarme et avec Rouge...

D'aucuns nous suggèrent MESS, mais après la ME&S, ça fait un peu cantine militaire... Donc les jeux restent ouverts et vos propositions seront bienvenues. Mais, après tout, a-t-on besoin d'un nom ? On n'a déjà plus de chef officiel depuis le 1^{er} janvier 2007. Et la ME&S fonctionne pourtant tandis que personne ne crie à l'usurpateur...

Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas impossible que succède à la Mission Environnement-Société, toujours sur les champs de l'environnement, du développement durable et de la gouvernance, et en posture de précurseur, donc en amont de la recherche proprement dite, un bidule qui aura pour vocation, à partir de l'analyse d'ensembles inattendus d'enjeux, d'acteurs, de situations et de questionnements qu'elle aura identifiés, de donner consistance et légitimité à des problématiques ou des thématiques scientifiques émergentes, à de nouveaux objets de recherche ou à des contextes sociétaux inhabituels qui pourraient, à court, moyen ou long terme, concerner l'institut, ses travaux, ses stratégies et ses responsabilités, ou ses partenariats « naturels » ou en puissance.

Ce bidule pourrait aussi avoir pour mission d'anticiper, d'observer et d'apprécier les positions des acteurs de ces champs face aux orientations, aux programmes et aux travaux de l'institut. Il devrait enfin contribuer à l'analyse, à l'organisation et à la tenue des débats de société qui informent les enjeux et les controverses, et en diffuser la culture, les méthodes et les savoir-faire.

Et toujours hors de sentiers battus, en posture raisonnablement critique et avec humour et décalage. Le mandat est acté par les autorités, comme on dit, et, dans cette perspective, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* garde toute sa place ■

Patrick Legrand (ME&S), le 10 septembre 2007

